

I. Objectifs et méthodologie

Solidarité Paysans Lorraine agit depuis 30 ans sur les Vosges et depuis 20 ans sur le reste de la Lorraine (Meuse, Meurthe et Moselle, Moselle) et en Haute Marne. Afin de répondre à des questionnements internes (bénévoles et salariés) et aux demandes externes (partenaires et financeurs), le Conseil d'Administration a décidé de mener un travail d'évaluation des accompagnements réalisés par Solidarité Paysans Lorraine. Il s'agissait de disposer d'informations fournies par les personnes accompagnées elles-mêmes et permettant de connaître :

- ce que les accompagnements ont apporté aux personnes accompagnées ;
- la façon dont les accompagnements ont été vécus par les agriculteurs ;
- les domaines de compétences reconnus des accompagnateurs de Solidarité Paysans Lorraine et quels sont ceux pour lesquels des améliorations sont nécessaires ;
- le niveau de satisfaction globale des personnes accompagnées.

Il a été décidé de :

- focaliser l'enquête sur les accompagnements réalisés entre 2014 et 2021. Cette période correspond à la période d'activité de l'équipe d'administrateurs actuellement en place ;
- constituer un échantillon d'une cinquantaine de personnes sur les 310 personnes accompagnées pendant cette période ;
- confier l'enquête à 3 accompagnateurs (2 bénévoles et 1 salarié) relativement nouveaux dans l'association, de façon à ce qu'ils connaissent la démarche proposée par l'association sans y être trop partie prenante ;
- mener cette enquête par entretien téléphonique (en moyenne 15 minutes) après qu'un courrier postal a été envoyé aux personnes retenues pour l'évaluation ;
- rédiger un questionnaire d'une quarantaine de questions.

La constitution de notre échantillon a tenu compte de plusieurs critères :

- le type d'accompagnement mené : « classique », RSA, REAGIR, procédures collectives, ... ;
- accompagnements en cours ou terminés ;
- la durée de l'accompagnement ;
- la qualité des relations entre l'association et l'accompagné ;

L'échantillon retenu initialement comprenait 69 accompagnés ; 55 accompagnés ont été effectivement enquêtés ; il n'y a pas eu d'enquêtes pour 14 accompagnés : 10 injoignables ; 4 refus. Relativement aux critères identifiés dans le paragraphe précédent, notre échantillon se répartit de la façon suivante :

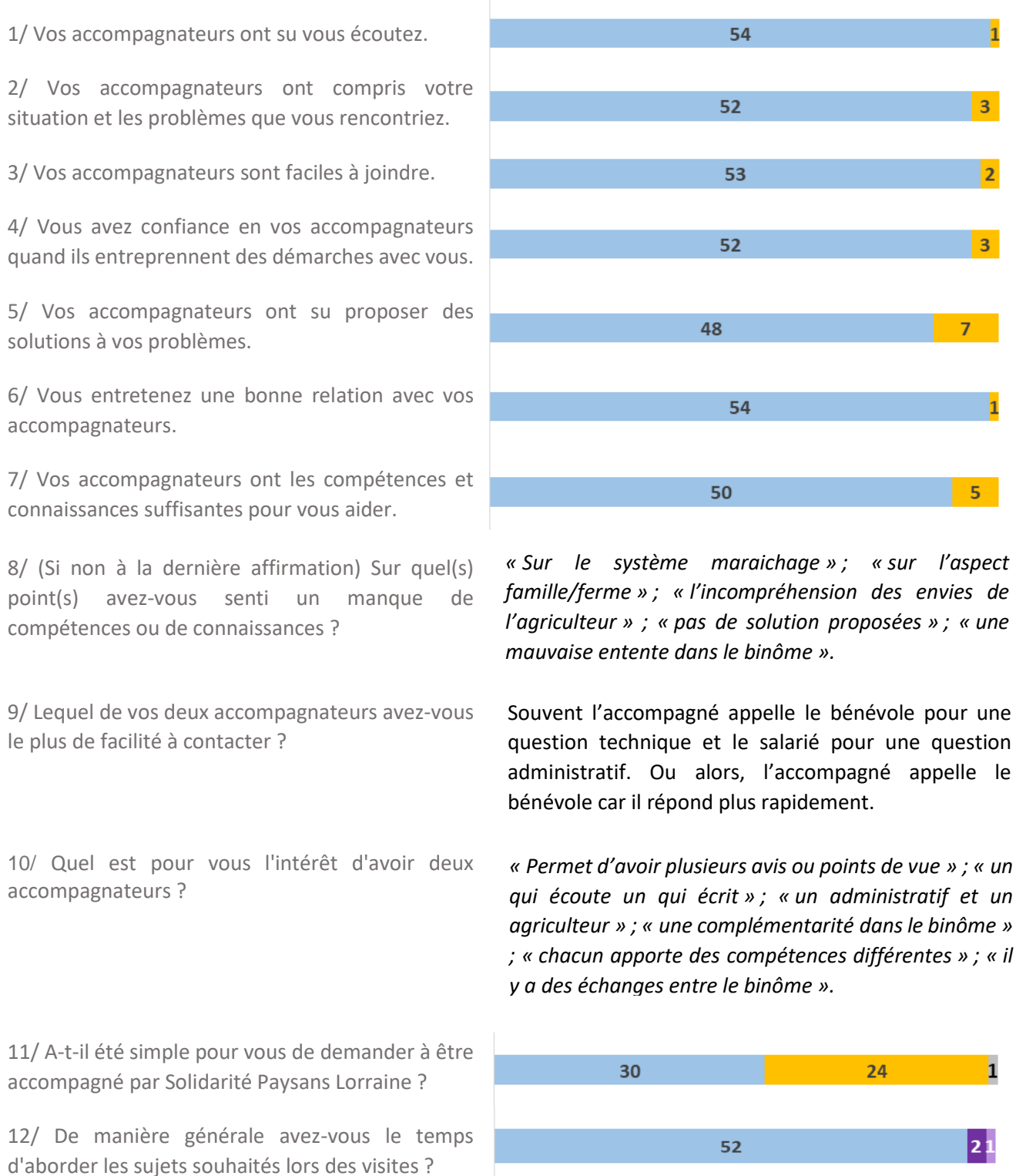
- 34 accompagnements « classiques » ; 14 procédures collectives (7 liquidations judiciaires, 7 redressements judiciaires) ; 6 bénéficiaires du RSA ; 1 Réagir.
- 17 accompagnements en cours ; 39 accompagnements terminés.
- 43 accompagnés avec qui SP Lorraine pense avoir une bonne relation ; 9 accompagnés avec qui la relation est moyenne ; 3 accompagnés avec qui la relation est compliqué.

- 7 accompagnements ponctuels ; 20 accompagnements courts (2 ans ou moins) ; 28 accompagnements longs (plus de 3 ans).

II. Résultats de l'enquête

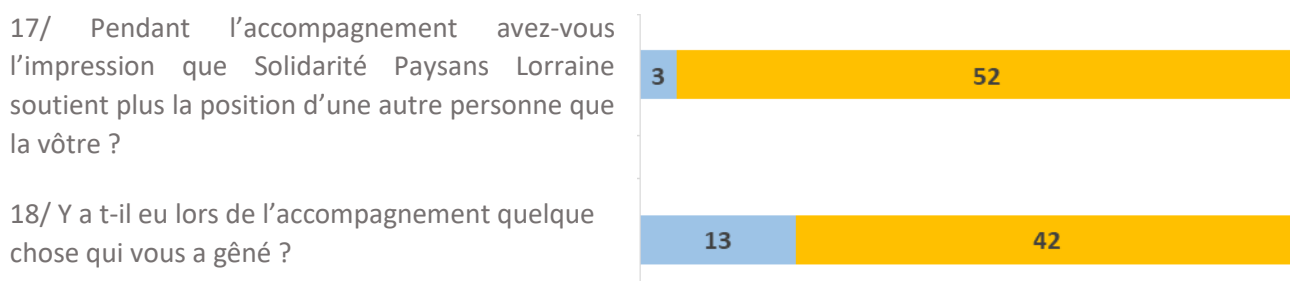
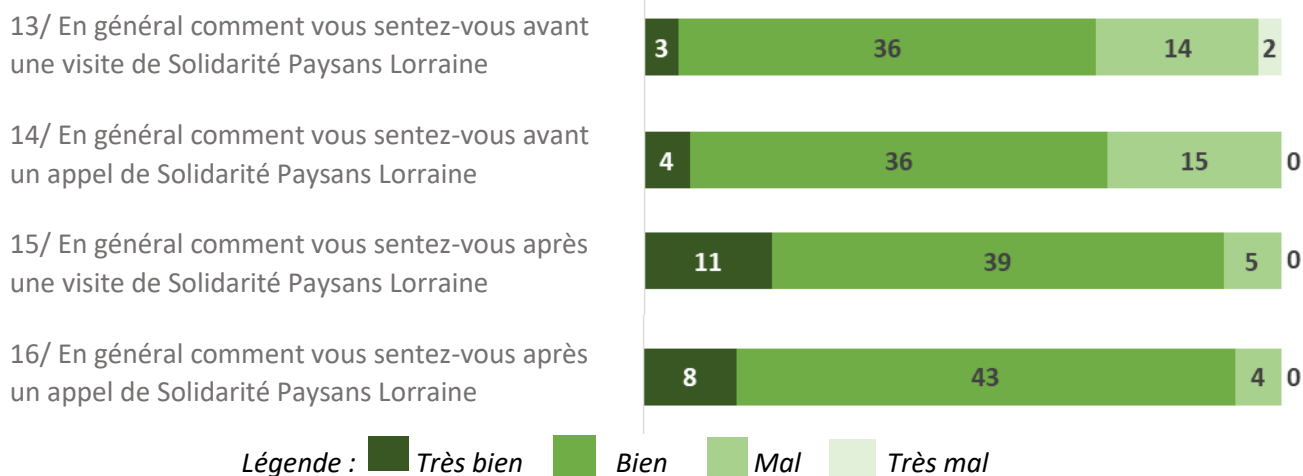
Légende : ■ Oui ■ Non ■ Pas comptabilisé

a) La qualité de l'accompagnement

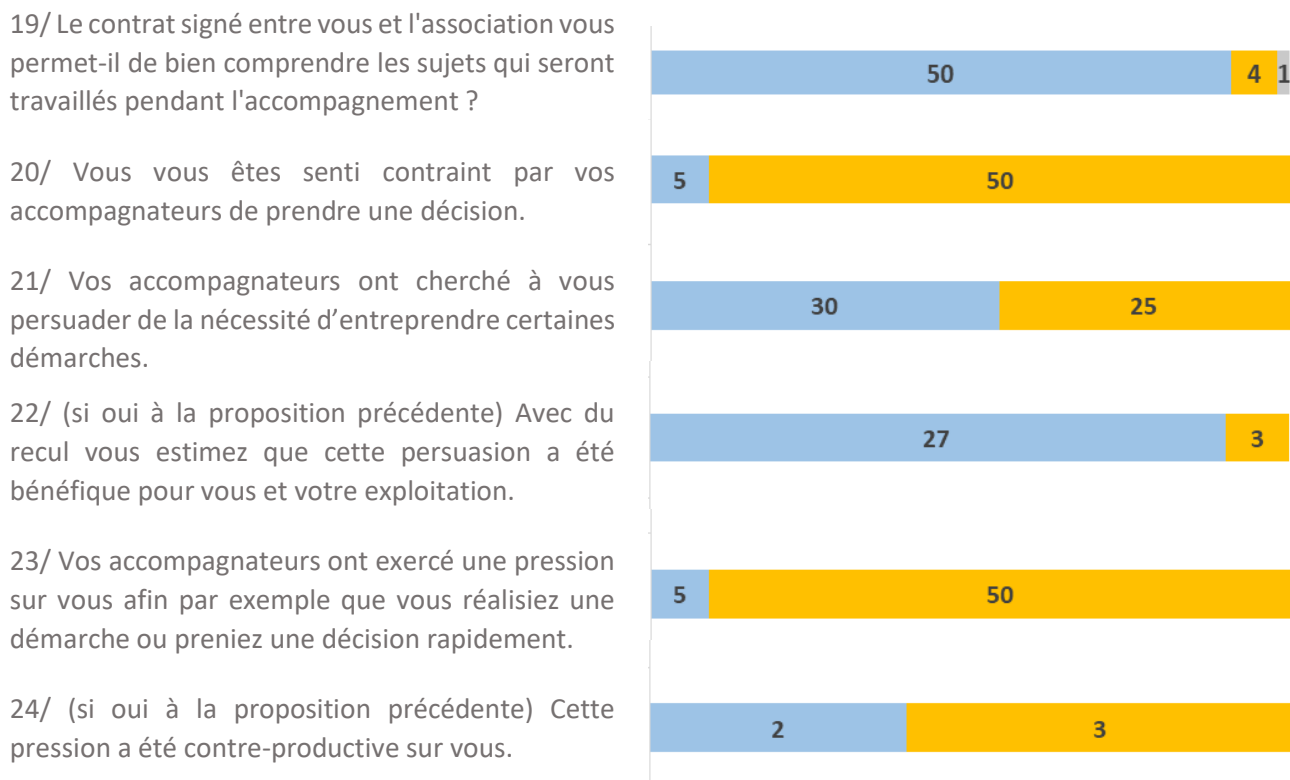


Légende : ■ Oui ■ Non il faut des rdv plus long ■ Non il faut plus de rdv

b) La façon dont les accompagnements sont vécus



c) Les sujets abordés lors de l'accompagnement



25/ Vous avez subi des répercussions négatives dans vos relations avec vos créanciers si Solidarité Paysans Lorraine est intervenu auprès d'eux.



d) Les résultats de l'accompagnement

26/ Cet accompagnement permet d'améliorer la situation économique de votre exploitation.



27/ Cet accompagnement permet d'améliorer la situation technique de votre exploitation.



28/ Cet accompagnement permet d'améliorer vos relations avec votre entourage professionnel et personnel.



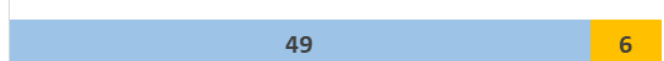
29/ Cet accompagnement permet d'améliorer votre bien-être et celui de vos proches.



30/ Vous êtes satisfait de la situation à laquelle l'accompagnement a permis d'aboutir.



31/ Vous vous sentez soulagé grâce à cet accompagnement.



32/ Vous avez repris confiance en vous grâce à l'accompagnement.



33/ Avez-vous des choses à ajouter concernant l'accompagnement qui n'ont pas été abordées précédemment ?

« Soutien moral » ; « écoute » ; « respect des personnes » ; « neutralité » ; « être épaulé » ; « être entouré » ; « compréhension » ; « humain » ; « être libre » ; « souffle supplémentaire » ; « SPL ne compte pas son temps » ; « grande disponibilité » ; « peu coûteux » ; « ne rentre pas dans le lard ».

34/ Pourriez-vous recommander à quelqu'un Solidarité Paysans Lorraine ?



35/ (si oui à la question précédente) L'avez-vous déjà fait ?



36/ De façon générale l'accompagnement réalisé par Solidarité Paysans Lorraine vous satisfait-il ?



Légende : ■ Très satisfait ■ Satisfait ■ Insatisfait ■ Très insatisfait

37/ Avez-vous encore des besoins auprès de Solidarité Paysans Lorraine ?



III. Synthèse de l'enquête

Nous constatons que les valeurs mises en avant par Solidarité Paysans Lorraine concernant ses accompagnements sont réelles. En effet, 98 % des enquêtés estiment avoir été écoutés et 95 % avoir été compris. Plusieurs accompagnés évoquent « *la neutralité des accompagnateurs* », « *le fait d'être libre de ses décisions* », « *la place donné à l'humain* », ...

95 % des accompagnés estiment ne pas avoir subi de contrainte, de persuasion ou de pression de la part de leur accompagnateur. Ou si c'est le cas, avec du recul, ils jugent que cela était nécessaire et à permis d'améliorer leur situation.

Nous constatons que dans 95 % des cas l'accompagnement effectué par Solidarité Paysans Lorraine a permis d'améliorer la situation globale de l'exploitation (économique, technique, ...) et/ou de l'accompagné (reprise de confiance, soulagement, ...).

Pour 55 % des interrogés demander à être accompagné par Solidarité Paysans Lorraine n'a pas été une chose facile. Toutefois, 95 % des enquêtés sont satisfait voire très satisfait de l'accompagnement. 96 % des interrogés sont même prêts à recommander Solidarité Paysans Lorraine aux agriculteurs. Certains en ont même déjà parlé autour d'eux.

Enfin cette enquête a permis de révéler plusieurs pistes sur lesquelles un travail peut être mené :

- Communiquer vers le tout public :
 - pour atténuer voire faire disparaître les peurs qu'ont les agriculteurs souhaitant faire appel à l'association ;
 - pour augmenter le nombre de personnes ayant connaissance de l'association.
- Mener une réflexion pour savoir si l'on veut intégrer plus souvent dans nos accompagnements un travail sur la situation technique de l'exploitation ;
- Améliorer nos connaissances sur certains systèmes, cultures ou élevages (maraichage, houblons, ...) auxquelles nous sommes peu confrontés mais sur lesquelles les agriculteurs ont des besoins ;
- Réfléchir à la façon dont nos accompagnements peuvent contribuer à l'amélioration :
 - des relations humaines au sein du cercle privé ou professionnel ;
 - du bien-être de l'agriculteur et de ses proches.
- Savoir ce qui peut être fait pour que les anciens accompagnés nous resollicite plus facilement en cas de besoin.